



Perte de revenus et assurance

Par **widad**, le **21/01/2008** à **13:51**

mon enfant est ne prematurement et etant donne son etat de sante, je ne peux pas aller travailler.

j'ai souscrit un pret immobilier et une assurance, qui me dit ne pas prendre en charge le credit car je ne suis pas malade.

a qui dois-je m'adresser pour combler quelque peu maperte de revenus?

mon assurance civile et ma mutuelle disent egalement que ce n'est pas leur probleme.

merci de me repondre